

MERENVIELLE

Infos

N°43

Décembre 2008

Prochaine édition juin 2009



Infos générales

- 1 • Etat Civil
- ADMR
- Entraide Partage et Travail
- 2 • Syndicat des eaux de Grenade
- Aide à la Cuve
- Columbarium
- 3 • Sophia

En Mairie

- 4 • Réunion de présentation du PLU
- 5 • Commémoration du 11 novembre 1918
- 6 • Enquête annuelle de recensement 2007
- 8 • PRR
- 10 • Téléthon – Rando de l'Espoir
- Noël des Aînés
- Noël du personnel communal
- Liste électorale
- 11 • Le repas du 13 juillet 2008

Histoire

- 12 • L'église de Mérenvielle
- Actualités de la paroisse

Vivons ensemble

- 14 • Syndicat transport
- Tisséo
- Les Nuisances sonores
- Avis de recherche
- 15 • Info déchèterie

La vie des Associations

- 16 • L'Arche des Bambins
- France Amitié Niger
- 17 • La Bisonnerie
- 18 • Chorale la Bosca
- 19 • Forme et loisirs
- 20 • Vivons Mérenvielle
- 22 • La Boule Mérenvielloise
- 23 • Culture et Loisirs
- 24 • Le 38tsm
- 25 • Marie Labarthe
- 26 • AMJ

27 Les Petites annonces



Allô Mairie

Lundi 15h30 – 19h00

Mardi 14h30 – 18h00

Mercredi 15h00 – 19h30

Vendredi 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

Samedi 09h00 – 12h00 le 1^{er} et 3^{ème} Samedi du mois

Tél : 05.61.86.61.64



Etat Civil

Naissances

Maxime BUSIAKIEWICZ – Né le 13 juin 2008 à Toulouse
Eléa CHARDON PEREZ – Née le 21 juin 2008 à Toulouse
Florian PAUL – Né le 13 octobre 2008 à Toulouse

Décès

Vieu Henri - décédé le 6 juin 2008

ADMR : *Aider chacun à mieux vivre chez soi*



DES SERVICES POUR VOUS



<http://www.admr.org/>

Personnes âgées

- ✚ Garde à domicile de jour et de nuit
- ✚ Portage de repas à domicile
- ✚ Accueil de jour
- ✚ Accompagnement/transport
- ✚ Jamais seul ! FILIEN téléassistance
- ✚ Maintien à domicile des personnes âgées

Familles

- ✚ Petit bricolage et petit jardinage
- ✚ Garde d'enfants à domicile
- ✚ Aide aux familles

Chaque association locale est animée et gérée par une équipe de bénévoles bien implantés dans leur localité : ils connaissent ses habitants, ses institutions, son économie.

Renseignement en Mairie
ou : 4 route de Léguevin
31820 PIBRAC
Tél : 05 61 06 83 21
Fax : 05 61 86 01 09



ENTRAIDE PARTAGE
TRAVAIL

ASSOCIATION ENTRAIDE PARTAGE ET TRAVAIL

Site internet : <http://perso.wanadoo.fr:entraide.partage>
Siège social : 11 rue principale- PIBRAC (tél : 05 61 86 78 22)

Entraide Partage et Travail est une association intermédiaire dont le but est de réussir l'insertion des demandeurs d'emploi dans le monde du travail. Dans le domaine de l'aide à domicile, nous procurons des mises à disposition qui constituent la première étape de leur retour vers l'emploi. Nos procédures souples permettent aux utilisateurs de bénéficier d'un service rapide à tarif attractif et d'une prise en charge des démarches administratives.

Vous CHERCHEZ du travail, vous PROPOSEZ du travail : RENCONTREZ-NOUS !

Antenne de LEVIGNAC 1, bis av de Bouconne TEL : 05 61 06 93 16.



Syndicat des Eaux Grenade

Courant 3^{ème} trimestre 2009 est prévue la réfection des cuves du château d'eau de Beau Soleil ainsi qu'une expertise de château d'eau de Belloc.

Syndicat des Eaux : 05 62 79 86 50

Aide à la Cuve de 200 Euros

Cette subvention concerne le remplissage de la cuve de fioul domestique pour le chauffage de la résidence principale pour la période du 1er juillet 2008 au 31 mars 2009.

Pour obtenir cette aide il est obligatoire de ne pas être imposable à l'impôt sur le revenu de 2007.

Les justificatifs à fournir à la mairie sont :

1. Avis d'impôt sur le revenu 2007
2. facture de fioul domestique pour le chauffage de la résidence principale d'un montant supérieur à 200 €



Cimetière - Columbarium

Le Columbarium, cette petite structure composée de niches où l'on place des urnes cinéraires, est installé dans notre cimetière depuis fin octobre.



sophia accompagne les patients diabétiques

Pour la première fois, l'Assurance Maladie lance un nouveau service à la personne, destiné à accompagner les malades chroniques. Les patients diabétiques en sont les premiers bénéficiaires.

Déployé dans 10 départements de France, sophia concerne près de 136 000 patients diabétiques. Dans notre région, la Haute-Garonne, l'Ariège, le Gers, les Hautes-Pyrénées et le Tarn ont été retenus pour mettre en place ce service gratuit. Son objectif : améliorer la qualité de vie des patients et renforcer la prévention des complications de la maladie.

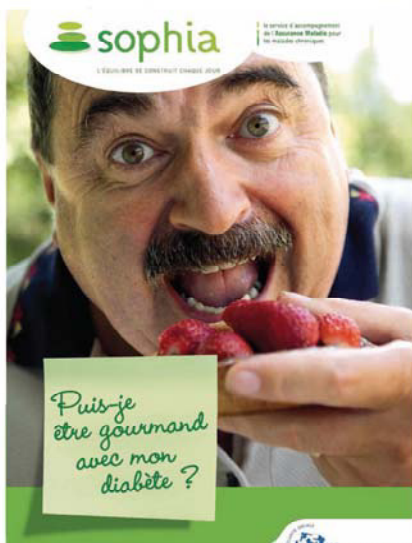
**16675 personnes
sont concernées
par sophia
en Haute-Garonne.**

Des patients « acteurs de leur santé »

En mars et septembre 2008, l'Assurance Maladie adresse une proposition d'adhésion aux patients diabétiques concernés. Basé sur le principe du volontariat, sophia leur propose un accompagnement actif dans leur vie quotidienne en relayant l'action du médecin traitant. De plus, celui-ci est associé à l'engagement

de son patient puisqu'il participe à l'évaluation annuelle de son état de santé à travers un questionnaire et des échanges d'information réguliers. Une fois engagés dans le programme, les patients bénéficient :

- d'outils d'information pratiques et pédagogiques ;
- d'un accompagnement téléphonique, opérationnel dès octobre, effectué par du personnel paramédical expérimenté et spécifiquement formé. Le principe consiste à créer des contacts réguliers toutes les 6 semaines ;
- de services disponibles sur Internet.



Pourquoi le diabète ?

A cause de sa forte croissance : aujourd'hui 2,5 millions de personnes sont diabétiques en France. Ce nombre a doublé en 10 ans. Il représente aujourd'hui la 2ème affection de longue durée.

Parce que le diabète représente un enjeu majeur en terme de santé publique : 8 diabétiques sur 10 sont pris en charge à 100%. Les complications liées au diabète sont souvent très graves :

- la rétinopathie diabétique, 1ère cause de cécité en France avant 65 ans ;
- les complications du pied, 1ère cause d'amputation non traumatique en France...

Êtes-vous concerné(e) ?

Votre Caisse vous enverra un courrier pour vous proposer d'adhérer à sophia si vous correspondez aux critères retenus, notamment :

- affilié(e) au régime général* dans l'un des départements retenus
- exonéré(e) au titre d'une ALD (liée ou non au diabète)
- âgé(e) de plus de 18 ans

* hors sections locales mutualistes.

**Pour toute information
sur le service sophia,
consultez**

www.sophia-infoservice.fr

ou contactez le

0811 709 709

(prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Dès octobre, à ce même numéro, bénéficiez de conseils personnalisés de professionnels de l'Assurance Maladie spécifiquement formés.

REUNION DE PRESENTATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME 13 NOVEMBRE 2008

Monsieur le Maire a rappelé en préambule que la délibération du conseil municipal de lancer la procédure de révision du P.O.S. pour sa transformation en P.L.U. date du 12 mars 2003.

Monsieur le Maire rappelle également les 5 grandes orientations fixées par le précédent conseil municipal du 3 novembre 2003 et pérennisées par l'équipe actuelle pour :



« Définir un projet pour demain, soit à l'horizon des 10 à 15 années à venir »

LES 5 GRANDES ORIENTATIONS FIXEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1. L'extension de MERENVIELLE doit se faire de façon réfléchie et maîtrisée.**
Elle se traduit dans le projet par des perspectives d'évolution du bourg en terme de forme, de fonction et de liaisons, en conformité avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) qui préconise l'économie de consommation de l'espace par le regroupement autour des bourgs existants.
- 2. Favoriser la mixité sociale :** renouvellement des générations, trouver le juste compromis entre acquisition et locatif, entre maisons et appartements.....surface des terrains et prix du marché, en y superposant un schéma d'assainissement collectif. C'est le développement de l'habitat sur le territoire communal.
- 3. Prévoir des zones réservées à des besoins collectifs :** Ateliers municipaux, maison commune, espaces de loisirs et terrains de sport..., station d'épuration : C'est la planification des besoins en équipements publics, réseaux et voiries, tant pour la commune que pour un regroupement.
- 4. Développer une activité artisanale autour de la gare :** C'est prévoir les possibilités de développement d'une activité économique, artisanale et touristique.
- 5. Respecter l'identité de Mérenvielle :** C'est la préservation et la mise en valeur des espaces naturels et agricoles, de l'architecture et de l'environnement.

Depuis ces grands axes de réflexion, beaucoup de facteurs extérieurs contraignants sont venus perturber l'avancement du projet. L'obligation de dérogation soumise à l'acceptation du SMEAT dans l'attente de l'approbation du SCOT, dont nous vous avons régulièrement informés dans les bulletins municipaux, en est un majeur. Nous sommes limités pour les communes de Mérenvielle / Lasserre / Pradères / et Ste Livrade à 200 logements nouveaux à l'horizon 2015, dont **50** pour Mérenvielle, ce qui correspond à une évolution de 120 à 150 habitants supplémentaires.

Monsieur LACHAUD du cabinet « AGE environnement » qui nous a accompagné dans notre démarche depuis le début a ensuite présenté et longuement commenté, en rappelant chaque fois que nécessaire les objectifs de la commune :

- Les procédures d'établissement d'un P.L.U. :
 - les diverses étapes,
 - les partenaires (Organismes associés, Communauté de communes, Canton....)

- les contraintes : légales (le S.C.O.T), environnementales, topographiques, de circulation.....

- Le Diagnostic (un état des lieux exhaustif) indispensable avant toute étude et prospective : « savoir d'où on vient avant de savoir où aller »
- Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), véritable épine dorsale du P.L.U., mettant en avant nos atouts tout en respectant contraintes et orientations.
- Les documents graphiques qui présentent le zonage des zones constructibles ou envisagées à la construction à moyen et plus long termes.

Après avoir répondu aux diverses questions, et avant de remercier le public, Monsieur le Maire a rappelé les prochaines étapes : Arrêté du Maire du projet, Délibération de la Communauté de Communes, Présentation au SMEAT pour avis de dérogation, envoi en Préfecture, Enquête publique, tout en continuant à mener en parallèle la finalisation des études sur le schéma d'assainissement collectif et les premières réflexions sur les diverses possibilités d'aménagement des zones devenues constructibles, en concertation avec les propriétaires et les aménageurs potentiels.

Commémoration du 11 novembre 1918

Comme toutes les communes de France, Mérenvielle a célébré le 90e anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918.

Soulignant l'importance de cette date et du devoir de mémoire, le représentant de la section locale de l'Union Nationale des Combattants de Lévignac a insisté sur le fait qu'elle était l'occasion de lancer un message de paix qui commence par le respect mutuel et la tolérance.

C'est maintenant à la nouvelle génération de passer le message, pour qu'on ne connaisse « *plus jamais ça* ». Aussi la jeunesse a pris part à la commémoration, les enfants de l'AMJ sont allés fleurir le monument aux morts.



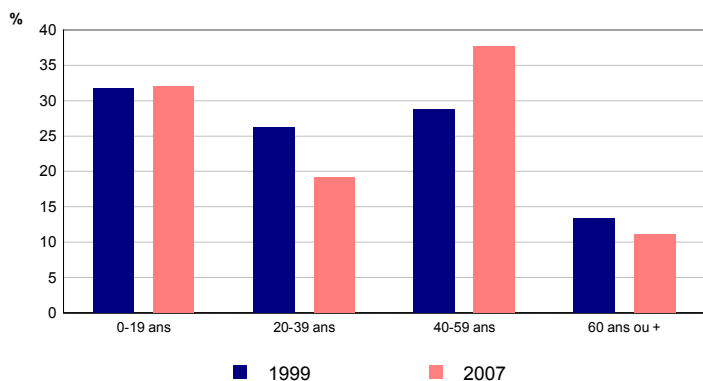
Population

	2007	1999
Population	465	400
Part des hommes (%)	50,3	50,5
Part des femmes (%)	49,7	49,5

Depuis 1999, la population a augmenté de 65 habitants, soit une progression de 16,3%.

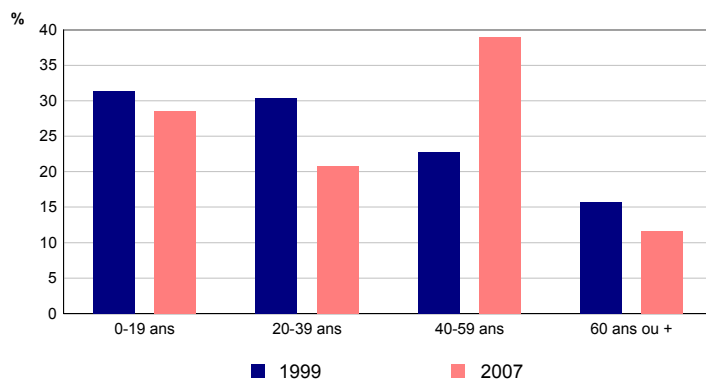
Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Répartition des hommes selon l'âge



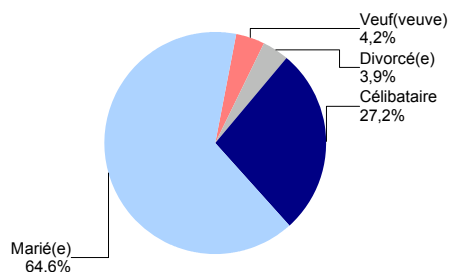
Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Répartition des femmes selon l'âge



Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Etat matrimonial en 2007 des 15 ans ou plus



Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
Exploitation principale

Lieu de résidence 5 ans auparavant

	2007
Personnes de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant :	434
la même région (%)	94,7
la même commune (%)	78,1
le même logement (%)	76,5
une autre région ou à l'étranger (%)	5,3

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
Exploitation principale

Type d'activité

	2007	1999
Population	465	400
Actifs	236	187
Actifs occupés (%)	48,4	41,5
Chômeurs (%)	2,4	5,3
Inactifs	229	213
Retraités ou pré-retraités (%)	10,5	10,8
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (%)	8,2	6,0
Autres inactifs (%)	30,5	36,5

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Population active

	2007	1999
Population active (15-64 ans)	233	183
Population active occupée	222	162
Chômeurs	11	21
Taux d'activité (%)	72,6	74,4
Taux de chômage (%)	4,7	11,5

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Composition des ménages

	2007	1999
Nombre de ménages	163	134
Part des ménages d'une personne (%)	15,3	10,4
Part des ménages dont la personne de référence est active (%)	75,5	74,6
Nombre moyen de personnes par ménage	2,9	3,0

Depuis 1999, la commune compte 29 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 21,6%.

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007 - RP99 - Exploitations principales

Catégories de logements

	2007	1999
Ensemble des logements	172	142
Résidences principales	163	134
Part dans l'ensemble des logements (%)	94,8	94,4
Résidences secondaires et logements occasionnels	5	6
Logements vacants	4	2

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

La commune compte 30 logements de plus qu'en 1999, ce qui représente une augmentation de 21,1%.

Parc des résidences principales

	2007	1999
Ensemble des résidences principales	163	134
dont		
- part des maisons (%)	98,2	99,3
- part des appartements (%)	0,0	0,0

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Caractéristiques des résidences principales

	2007	1999
Ensemble des résidences principales	163	134
Part des propriétaires (%)	85,9	83,6
Part des locataires (%)	10,4	13,4
Part des résidences principales achevées avant 1949 (%)	15,3	17,9
Part des résidences principales achevées depuis 1999 (%)	18,4	///

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007 - RP99 - Exploitations principales

Ancienneté d'emménagement

	2007
Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale :	
- depuis moins de 5 ans (%)	23,3
- de 5 à 9 ans (%)	23,3
- 10 ans ou plus (%)	53,4
Ancienneté moyenne d'emménagement (années)	14

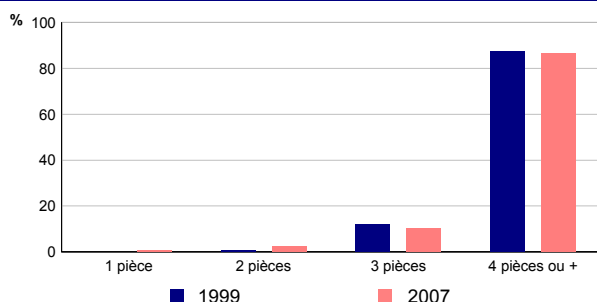
Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
Exploitation principale

Equipement des ménages

	2007	1999
Nombre de ménages	163	134
Part des ménages occupant un logement équipé d'une installation sanitaire (%)	100,0	99,3
Part des ménages disposant au moins d'une voiture (%)	97,5	96,3

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007 - RP99 - Exploitations principales

Nombre de pièces des résidences principales



Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Nombre moyen de pièces

	2007	1999
Nombre moyen de pièces par résidence principale	5,0	4,8
Nombre moyen de pièces par maison	5,1	4,8
Nombre moyen de pièces par appartement	///	///

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2007
RP99 - Exploitations principales

Un PPR retrait-gonflement des sols argileux, qu'est ce que c'est ?

Ce PPR est un document réglementaire qui vise à prévenir les désordres sur les constructions face aux phénomènes géotechniques de retrait-gonflement des sols argileux en période de sécheresse. Il concerne principalement les maisons individuelles et leurs extensions (structures plus légères et fondations peu profondes) qui sont les plus vulnérables à ce risque.

Pourquoi un PPR sur votre commune ?

Depuis la prise en compte de ce phénomène dans les années 80, la Haute-Garonne est l'un des départements en France qui compte le plus de sinistres. La nature argileuse des sols est fortement en cause mais pas seulement. Des conceptions inadaptées, insuffisantes ou de mauvaises pratiques en matière de gestion des sols aux abords des maisons (plantations, rejets d'eaux pluviales, pompages...) peuvent être à l'origine de désordres ou aggraver les risques. Le PPR a pour objet :

- d'une part d'informer et de sensibiliser à cette problématique
- d'autre part d'édicter des mesures à respecter pour les constructions afin de limiter, voire supprimer les risques de désordres.

Comment est réalisé un PPR ?

Les PPR relèvent de la compétence du Préfet. Le BRGM (Service géologique national) a élaboré une cartographie départementale des zones présentant une susceptibilité aux phénomènes de retrait-gonflement des argiles en 2003. Cette cartographie délimite les zones qui sont réglementées par le PPR dans chaque commune.

Le PPR privilégie la réalisation d'une étude géotechnique par un bureau d'études compétent. Cette étude conduit à définir les mesures adéquates pour la conception de la construction ainsi que pour la gestion des abords (plantations, rejets pluviaux, pompages...). Les techniques de construction sur les sols argileux sont connues et n'apportent qu'un surcoût limité par rapport aux constructions courantes. Ces techniques sont issues notamment des retours d'expérience nationaux et internationaux.

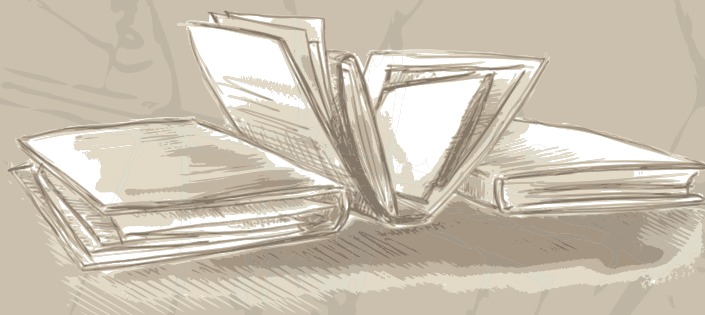
Après enquête publique, l'approbation d'un PPR génère une servitude d'utilité publique opposable au tiers.

Où peut-on consulter les dossiers de PPR ?

En mairie, c'est le plus simple. Sinon, à la Sous-Préfecture d'arrondissement, ou à la DDE à Toulouse.

Pour plus d'informations :

- DDE Haute-Garonne (Service Risques et Sécurité)
- Site Internet réalisé par le BRGM pour le compte du Ministère de l'Écologie : www.argiles.fr
- Site du Ministère de l'Écologie dédié aux risques naturels : www.prim.net



RISQUES NATURELS DE RETRAIT-GONFLEMENT DES SOLS ARGILEUX

Votre commune fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques



PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES SUR LES PPR RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES PAR LA POPULATION HAUT-GARONNAISE

Comment savoir si ma commune dispose d'un PPR approuvé ?

Consulter votre mairie, ou bien le site internet de la DDE haute-Garonne (rubrique prévention des risques).

Quels sont les bâtiments les plus vulnérables ?

Ce sont les maisons individuelles avec une structure légère et des fondations peu profondes. L'exemple type de la maison sinistrée par la sécheresse est : rez de chaussée avec dallage sur terre-plein voire sous-sol partiel, fondée de façon relativement superficielle, généralement sur des semelles continues, peu ou non armées et peu profondes (inférieur à 80 cm) avec des structures en maçonnerie peu rigide, sans chaînage.

Quel est le coût de la construction sur les sols argileux ?

La réalisation d'une étude de sol coûte généralement entre 1000 à 1500 €. Les contraintes de constructions sur sols argileux représente en général 3 % à 8 % du coût d'une construction, sauf en cas de fondation profonde de type micropieux. Pour mémoire, les coûts des sinistres sont compris en général entre 7 000 € et 77 000 €. Dans certains cas extrêmes, les constructions sont si endommagées qu'elles ne sont pas réparables et on doit procéder à leur destruction.

Vaut-il mieux faire l'étude de sol ou appliquer les mesures forfaitaires du PPR ?

Le PPR privilégie la réalisation d'une étude géotechnique à la parcelle pour les habitations individuelles en vue de définir les contraintes les plus adaptées pour la construction, mais également sur les abords. L'étude géotechnique permet par exemple de s'affranchir de toute contrainte si elle démontre l'absence de susceptibilité au phénomène de retrait-gonflement. Il est vivement conseillé de faire réaliser le suivi et le contrôle de l'exécution des résultats de l'étude par le bureau d'études géotechnique.

Le PPR propose une alternative à l'étude géotechnique avec la réalisation d'un forfait de mesures constructives et sur les abords (plantations, rejets pluvieux, pompages...). L'application conjuguée de la totalité des mesures doit permettre de prévenir le risque de désordre géotechnique. Ce forfait peut présenter l'avantage de ne pas recourir à des fondations profondes qui peuvent être très onéreuses.

Que faire si on ne peut pas appliquer les mesures forfaitaires en milieu urbain dense ?

Dans ce cas, la réalisation d'une étude de sol et l'application des mesures constructives qui en découlent est la seule solution. Une note présentant les objectifs de ce type d'étude géotechnique est disponible sur le site internet de la DDE.

Le non respect d'une recommandation du PPR peut-elle entraîner le refus d'une indemnisation ?

A priori non, car une simple recommandation ne fait pas partie par définition des mesures normales s'imposant au propriétaire. A noter que l'indemnisation par les assurances dépend des conclusions d'une expertise faite au cas par cas sur l'origine du sinistre. Pour qu'il y ait indemnisation même avec un arrêté Catastrophe Naturelle, l'expertise doit établir le lien direct entre l'évènement naturel et les dommages en s'assurant que les mesures préventives normales n'ont pas pu empêcher les dommages ou n'ont pu être prises.

Les mesures préconisées sur les arbres sont-elles avérées ?

Toutes les observations, expériences françaises et internationales, tant d'experts d'assurances que de scientifiques, ont confirmé l'impact des végétaux sur le prélèvement d'eau dans les sols conduisant à la sécheresse géotechnique. La présence d'arbres (dont les racines peuvent pomper l'eau du sol jusqu'à 3 voire 5 m de profondeur) accentue l'ampleur du phénomène en augmentant l'épaisseur de sol asséché. Cependant, l'élagage permet de diminuer sensiblement les besoins en eau d'un arbre, et donc l'impact sur le phénomène de retrait.

Dois-je couper tous les arbres hauts près de ma maison ? Quelles est ma responsabilité par rapport aux plantations ?

Non. La première solution consiste à maîtriser la hauteur de l'arbre par un élagage régulier. De plus, lorsque ni l'élagage, ni l'arrachage ne peuvent être réalisés, alors la solution à privilégier est la pose d'un écran anti-racines (coût moyen : 100 €/ml). Par ailleurs, la responsabilité civile d'un propriétaire foncier s'exerce indépendamment de l'existence ou non d'un PPR. L'existence d'un dommage dont la cause serait liée à un mauvais usage (ex : plantations, rejets pluviaux, pompages...) sur une parcelle riveraine engagerait en tout état de cause la responsabilité civile de son propriétaire.

Téléthon – Rando de l'Espoir



Passage de la caravane à Mérenvielle **Dimanche 30 Novembre 2008.**

A cette occasion un apéritif sera offert aux participants à 11h30 à la salle Municipale

NOEL 2008

Le **Noël des Aînés** aura lieu cette année le :

Dimanche 14 Décembre 2008 à 11h30 à la salle Municipale

A cette occasion, la Municipalité remettra comme les années précédentes un colis gourmand aux Mérenviellois âgés de 65 ans et plus. Un apéritif dînatoire clôturera ce moment chaleureux.

Pour le **personnel communal**, un apéritif aura lieu à l'occasion de Noël, le :

Vendredi 12 Décembre à 19h00



Inscription sur les listes électorales

Principe, pour voter il faut :

- Etre inscrit sur les listes électorales
- Etre âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} scrutin
- Etre de nationalité française

Démarches et pièces à fournir pour l'inscription sur les listes électorales :

- S'adresser à la mairie
- Remplir le formulaire d'inscription qui est disponible en mairie ou sur le site www.service-public.fr
- Justificatifs à fournir : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité

Délai d'inscription : 31 Décembre 2008

Le 13 juillet 2008



182 personnes étaient présentes ce jour là.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE



L'abbé J. Bezy devant l'Église vers 1912

Nous possédons assez peu d'éléments sur l'historique de notre église. En particulier, l'époque de sa construction n'est pas connue. D'après son style, on peut l'attribuer au xvi ou au 17^{ème} siècle.

Un devis du 15 avril 1852, signé du Maire le 9 mai, est déposé aux archives de la Commune. Il est accompagné de commentaires mentionnant des travaux effectués quelques années auparavant :

1. Etat des lieux avant les travaux (vers 1840)

L'église ne possédait pas de chapelles. Le sol était carrelé de briques foraines. Le plafond de 5m45 était plat. Le clocher-mur était en mauvais état. Devant la porte d'entrée existait un porche.

2. Travaux suite au devis de 1852.

Ces travaux considérables ont coûté plus de 5000 francs de l'époque (soit 600.000 euros actuels)

Un nouveau carrelage, une nouvelle toiture, les murs ont été rehaussés d'un bon mètre.

Une voute en plâtre à la (Philibert Delorme) : architecte qui a construit le château d'Anet pour Diane de Poitiers au début du règne d'Henri II, fut construite à la hauteur actuelle de 8 mètres.

3. Travaux ultérieurs fin 19 ième siècle.

Nous ne possédons aucune indication précise. Nous savons seulement que les 2 chapelles seraient de la fin du 19 ième siècle et que des travaux de toiture et consolidation de façade eurent lieu en 1973.

4. Des travaux récents et très importants de réfection intérieure et extérieure ont été effectués en 1994.

GERARD GRANDRY



Il est desservi par deux Prêtres : Le Père Hervé du PLESSIS, Doyen et le Père Arthur de LEFFE

Tous deux essaient de redynamiser le secteur et ont organisé leur présence ainsi :

- 3 lieux fixes pour les messes hebdomadaires

Le Samedi 18h00 LEVIGNAC

Le Dimanche 09h30 LAUNAC

Le Dimanche 11h00 GRENADE

Pour voir un Prêtre : Presbytère de LEVIGNAC, le vendredi de 10h à 12h et le samedi à partir de 17h00

Messes en Décembre 2008

VOIR AFFICHAGE A LA MAIRIE ET L'EGLISE

TOUS LES DIMANCHES 10h45 à LA TRAPPE S^{te} MARIE du DESERT

Vous pouvez contacter les Pères Arthur et Hervé :

- **par mail** : contact@doyennedugrandselve.fr
- **par téléphone** : 05 61 82 61 35
- **par courrier** : Presbytère – 19 Rue Gambetta - 31 330 Grenade
- **site internet** : <http://www.doyennedugrandselve.fr/>

Info Déchèteries



Adresse

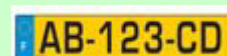
Déchèterie de Colomiers
Chemin de la Ménude
ZI En Jacca
31770 COLOMIERS
Tél : 05 61 78 09 99

Horaires d'ouverture :

Du lundi au dimanche : 08h30 à 18h30
Fermé mardi et jours fériés

Nouveau !

Le réseau de déchèterie est un service réservé strictement aux habitants du territoire Decoset. Le contrôle des usagers à l'entrée s'appuie **sur la plaque d'immatriculation** du véhicule, préalablement identifiée. Pour pouvoir accéder en toute tranquillité, inscrivez-vous en ligne :



<http://www.decheteries-decoset.info/>

Erreur de tri :

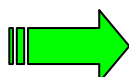


Le taux de refus (poids de déchets indésirables) reste supérieure à **10%** dans les poubelles bleues ce qui augmente le **coût** de traitement.

Les **erreurs les plus fréquentes** sont :

- Poches et films plastiques
- Barquettes alimentaires en polystyrène et plastique
- Pots de yaourts
- Flacons non vidés, verres
- Papiers déchirés de petite taille

POUR TOUS CES DECHETS



POUBELLE VERTE

Achat de compost :

Les déchets verts apportés à la déchèterie sont acheminés jusqu'à une plate-forme de compostage pour être transformés en compost. (Tél : 05 61 84 37 81)

Vous pouvez acheter ce compost :

- soit en vrac sur la plate-forme (il est alors nécessaire de venir avec un contenant tel qu'une remorque, un seau...)
- soit en sac à la déchetterie même.

Collecte des Encombrants :

La collecte des encombrants a lieu principalement le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Ne pas oublier de s'inscrire en Mairie **une semaine avant**.

Tél : 05.61.86.61.64

L'Arche des Bambins



Le Noël de la crèche se fera le jeudi **11 décembre 2008** à la salle des Fêtes de MERENVIELLE.

Des 15 H 30 nous aurons le plaisir d'accueillir parents et enfants. Cette année nous profitons de la compagnie ZEBULON qui nous présentera son spectacle

« Le nouveau traineau du Père Noël »

Nous aurons ensuite la visite du Père Noël qui nous amènera quelques cadeaux et nous invitera à partager le buffet.

France AMITIE NIGER



L'association France AMITIE NIGER, bien connue maintenant des Mérenviellois grâce à sa présence aux deux vide greniers du village, poursuit son action en faveur du développement de l'école publique au Niger.

En effet, comme tous les ans, une délégation se rendra du 8 janvier au 4 février 2009 à Niamey pour suivre les projets

en cours et réaliser l'aménagement du collège de Kouré, à 60 Km de la capitale.

Cette année, la délégation sera composée au total de 26 personnes bénévoles dont deux Mérenviellois et 13 étudiants BTS bâtiment du Lycée Professionnel Bayard, encadrés par 2 professeurs.

Leur départ se fera en trois temps, selon leur disponibilité les 8, 16 et 22 janvier.

Le prochain bulletin municipal vous informera plus en détail du déroulement de cette action solidaire entre Français et Nigériens.



TEL : 05 61 06 54 47

BISONNERIE DE BORDE BASSE

Pour sa nouvelle et dernière saison*, la Bisonnerie de Borde Basse vous propose un programme d'animation à la mesure de ce magnifique site de 130 hectares abritant bisons, cerfs, yacks et aurochs, sans oublier le Musée de la Ferme, de 1850 à 1950 :

- Visite libre en semaine, guidée les dimanches et jours fériés, avec une nouveauté : entrée offerte aux parents et grands-parents le jour de leur fête !
- Grande chasse aux œufs de Pâques les 12 et 13 avril 2009 ;
- Le Camp Far West : 2h d'activités Far West pour nos enfants, les mercredis, dimanches et jours fériés, du 1er mai au 31 août 2009* ;
- Toute l'année, des ateliers pédagogiques destinés aux groupes ;
- Et, bien sûr, des fêtes d'anniversaire pour offrir à nos chérubins de fantastiques souvenirs !

Enfin, et surtout, la Grande Fête du Far West, du 1er juin au 10 juillet 2009 : pionniers, indiens, cow-boys, Texas rangers, colons et autres Dalton entourent les scolaires et partagent avec eux une grande découverte : il y aurait de l'Or Noir à la Bisonnerie !

** fermeture les 11 et 12 juillet, fermeture définitive le 31/08/2009*

Jobs d'été : vous avez plus de 16 ans, vous aimez l'animation enfantine et vous êtes libre du 1er juin au 10 juillet 2009 ? Trappeur, danseuse country, chercheur d'or, Indien ou Dalton, entrez dans la peau de votre personnage et rejoignez notre équipe d'animation ! Infos et dossier d'inscription sur notre site internet.



BISONNERIE DE BORDE BASSE

31530 MERENVIELLE

bisonneaux@wanadoo.fr

<http://bisonnerie.pagesperso-orange.fr>

Chorale la Bosca

La Bosca est constituée de deux chœurs qui se retrouvent lors des concerts, « La Bosca des Villes », toulousaine, et « La Bosca des Champs », à Mérenvielle depuis deux ans.

La chorale nous réunit autour de la musique et du chant. C'est avant tout un moment de convivialité et de partage. C'est le plaisir de chanter « ensemble », dans un pupitre, de participer à la création d'un son commun et rejoindre ensuite les autres voix. Notre chorale en compte quatre – basses, ténors, altos et sopranos – Nous manquons cruellement de voix d'hommes (un ténor et deux basses seulement...) Courage, Messieurs !

Il n'est pas nécessaire d'être musicien pour venir chanter avec nous. Cela peut aider, mais il est possible de perfectionner la technique au fil du temps si on le désire. Il arrive que nous participions à de petits stages ou que nous fassions intervenir des professeurs de chant pour le groupe.

C'est aussi le plaisir de découvrir chaque année un nouveau répertoire, concocté par notre chef de chœur, Ghislaine Dussourd, et adapté aux possibilités et à l'évolution du groupe. Répertoire classique, sacré, baroque et contemporain... que l'on peut écouter dans les églises locales une à deux fois l'an. Nous avons d'ailleurs eu le plaisir de chanter en juin à Mérenvielle, l'église nous étant maintenant ouverte.

Nous retrouvons le groupe toulousain pour des répétitions, lors de week-ends, généralement organisées dans des endroits accueillants, et des concerts.

Nous avons eu la chance de participer cette année au projet des « Cantates sans filet » avec l'orchestre baroque de Toulouse. Chacun peut aller écouter chaque mois une cantate de Bach, au Temple du Salin – ceci pendant plus de vingt ans – l'ambiance étant sympathique et détendue, et c'est uniquement pour le plaisir. Nous espérons bien renouveler ce genre d'expérience à l'avenir.

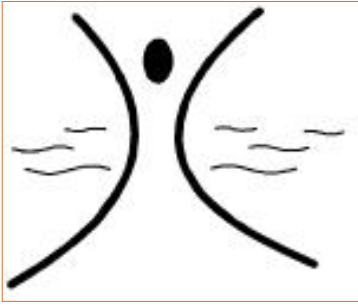


Des informations pratiques :
N'ayez pas peur !

Nous répétons tous les mardis à la salle polyvalente de Mérenvielle de 21 h 00 à 22 h 30. Il est possible de participer à deux séances pour « voir, entendre et essayer... »

Au préalable, contactez-moi au 05 61 86 99 86 (Catherine PRAX). Je suis la seule mérenvilloise de la chorale.

Je me propose de faire passer un calendrier des concerts, concernant essentiellement le chant choral, si vous êtes intéressés, faites-le moi savoir.



Association FORME et LOISIRS

Il n'est jamais trop tard pour s'inscrire,

Les cours se passent toujours à la salle polyvalente le mardi 18h45 et vendredi 18h30.

Si vous avez envie d'entretenir votre forme, vous pouvez venir nous rejoindre. Les exercices peuvent être adaptés si besoin, ainsi chacun et chacune pourra trouver son rythme.

La nouveauté de cette rentrée c'est la création d'une activité de détente. Massages énergétiques chinois, massages aux huiles essentielles, et séances énergétiques basées sur des méthodes de la médecine chinoise. Les séances permettent d'enlever le stress accumulé (douleurs, tensions), toutes nos fonctions corporelles et mentales sont retrouvées et la détente s'inscrit pour plusieurs jours dans notre corps.

Les séances se pratiquent soit à L'Espace Bien-Etre au 38 avenue de Lombez à Toulouse (pas loin de Purpan) soit à Mérenvielle.

L'association Forme et Loisirs c'est aussi organiser des activités sportives à l'extérieur et des moments de loisirs. Nous vous convions à en parler à vos amis afin que d'autres personnes se joignent à nous pour faire des activités sportives ou de plein air, sans pour autant venir aux cours de gym (le prix des activités est toujours calculé en fonction de la dépense réelle. Pour les sorties marche, par exemple, aucune dépense).

Voici les prévisions de sorties :

Dimanche 16 novembre : marche active en forêt. RDV chemin de la Venause à 10 heures.

Mois de décembre : sortie randonnée, en fonction de la météo, marche ou raquettes

Mois de janvier (fin du mois) : sortie ski

Mois de mars : journée balnéo

Nous organisons aussi un week-end thalasso, un week-end voile.

Une affiche sera posée à la mairie pour chaque manifestation et vous pouvez aussi appeler au 05 61 06 44 15 pour plus de précisions.

A très bientôt, pour faire de notre village, un village dynamique.



VIVONS MERENVIELLE

Le premier débat public organisé par l'association le 30 mai a eu pour thème, conformément aux souhaits exprimés lors de l'assemblée générale constitutive :

« La communication dans la commune ».

Il a débouché sur des propositions très intéressantes, deux souhaits en particulier ont fait l'unanimité des participants :

- L'installation de panneaux d'affichage ouverts à la population et aux associations comportant un plan des lieux-dits de la commune. La proposition a été faite à la municipalité qui nous a informé qu'elle étudiait la faisabilité et souhaitait même compléter la dénomination éventuelle de certaines voies.
- L'organisation d'un rallye pédestre permettant aux mérenviellois de mieux se connaître entre « hameaux » au cours d'une découverte des paysages de la commune, des associations et des « talents » de la vie locale. On peut affirmer sans risque que ce rallye du 5 octobre fut un réel succès !

A l'issue du rallye, les débats et actions se poursuivent, selon le projet établi lors de l'assemblée générale constitutive :

Le vendredi 7 novembre : conférence-débat « Le mal-être des jeunes »

Au cours de l'hiver : Enquête auprès des habitants sur la faisabilité d'un système de covoiturage.

Courant 2009 :

- Questions de sécurité liées à la circulation.
- Transports en commun.
- Activité agricole.

L'association souhaite être le « reflet » des préoccupations des habitants et toutes les suggestions de réflexions à partager seront les bienvenues !

La boîte aux lettres de l'association à la mairie est à votre disposition, vous pouvez aussi vous adresser aux membres du conseil d'administration.

Le Rallye du 5 Octobre, c'était :



88 marcheurs profitant d'une belle journée pour découvrir les chemins de la commune,

16 intervenants faisant découvrir leurs activités,



La participation très appréciée d'une équipe de jeunes mérenviellois,

Et 128 convives pour un repas sur la place !

« Vivons Mérenvielle » remercie encore tous les participants qui ont fait de cette journée un succès (il paraît même qu'on en parle dans les communes alentour !)



LA BOULE MERENVIELLOISE

Avec l'arrivée des premiers frimas, il est temps pour le Club de faire le point sur la saison écoulée et de préparer 2009.

Pour beaucoup, les boules seront rangées bien au chaud et seuls les « accros » se rendront, les vendredis soirs, sur les terrains couverts et chauffés de Catonvielle et de St Thomas pour y disputer des rencontres amicales.



L'ASSEMBLEE GENERALE s'est déroulée le 26 octobre en présence de nombreux sociétaires. Ce fut l'occasion pour le Président de rappeler que, cette année, la ligue met en place un nouveau système de licences à puces censé limiter les fraudes mais posant de nombreux problèmes d'installation. L'avenir nous dira ce qu'il en est mais on peut déjà affirmer que l'avenir des petits clubs est incertain compte tenu des investissements qu'il sera, un jour, nécessaire de faire.

Le trésorier a présenté un bilan en équilibre approuvé par les membres.

Toutes les formalités nécessaires au renouvellement des licences devront être effectuées avant le 20 Novembre sous peine, avec le nouveau système, de ne pas l'avoir pour le début de saison.

Pour les nouveaux sociétaires, il n'y a pas de changement, s'adresser au Président Roger MERLIN 06 24 74 27 79.

Les dates du calendrier 2009 ne sont pas encore arrêtées définitivement mais on peut retenir :



**La Soirée Couscous le 14
Février 2009**

La BOULE MERENVIELLOISE vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Association Culture et Loisirs

Nous avons été très heureux de pouvoir participer au **rallye** organisé le **samedi 5 octobre** par l'association «**Vivons Mérenvielle**» et pouvoir ainsi mieux se faire connaître de la population. Ce fut aussi très intéressant de connaître les diverses richesses de notre commune.

Le vide grenier du 12 Octobre s'est fort heureusement passé sans une goutte de pluie et malgré un vent qui n'a pas faibli, cette année encore, les exposants étaient plus nombreux que précédemment. Nous avons même dépassé notre record d'exposants mérenviellois depuis notre premier vide grenier en 2003.



Merci donc à tous ceux, exposants et visiteurs qui font vivre notre jolie petite place.

Prochaine manifestation :



Le goûter de Noël se déroulera le dimanche **7 décembre à 15h30** à la salle des fêtes.

La compagnie « Bull's Artis » de Lé vignac nous présentera « Scoubidou la poupée qui sait tout » d'après un conte de Pierre Griparri adapté en théâtre clowns, objets animés et marionnettes pour le plaisir des petits et des plus grands. Et bien sûr le père Noël viendra apporter les goûters à tous les enfants.

En projet :

En **février** se tiendra notre **Assemblée Générale** bi-annuelle ouverte à toute la population, pour plus de renseignements contacter Hélène au 05 61 06 52 96.

La **Fête de la Musique** en juin sera de nouveau pour nous l'occasion de réunir les Mérenviellois. L'an dernier le groupe « La Sardine » était venu donner un concert, pour l'année prochaine nous sommes à l'écoute de vos propositions, peut-être connaissez vous un groupe local...

Et comme en juillet 2008, l'association Culture et Loisirs apportera son aide à la préparation du **13 juillet**, avec la mairie et les différentes associations du village.



le 38 Tir Sportif Mérenvillois à travers l'école de tir



L'école de Tir de Mérenvielle est victime de son succès. Nous avons eu en septembre **36 enfants** inscrits à l'école, couvrant une tranche d'âge allant de 8 ans à 16 ans. Le club encadre également les cadets et juniors (de 16 ans à 21ans.)

Les filles représentent 65% de l'ensemble des élèves. Nous avons instauré la boîte à idées afin que les cours soient plus conviviaux, plus attractifs tout en gardant les racines de l'école, tel que la sécurité, la technique, le travail sur soi, la concentration, l'esprit de groupe, le partage des connaissances et le respect des personnes, la responsabilité.

Trois ados du village sont venus essayer la pratique du tir suite au rallye pédestre de Mérenvielle du 5 octobre dernier.

L'école de tir propose une animation où chaque enfant est reconnu dans son individualité, ce qui impose une adaptation personnalisée du cursus d'apprentissage sur deux types de matériel: Le pistolet, et la carabine 10 mètres, à air comprimé.

Les cours gratuits sont dispensés par l'encadrement formé F.F.Tir : Francis et Alain, le mercredi après midi.

Prêt du matériel, gratuité des plombs, gratuité des cibles, remboursement des engagements pour tout concours extérieur.

Le 38 T.S.M. est présent depuis 2001, au Championnat de France 10m avec Marine, Mélissa, Thibaut, Yanis, Alexia, Judith, Alix, Alexis, Adèle (dont certain plusieurs fois !!!).

Voici les résultats concours régional Midi Pyrénées des Ecoles de Tir (distance 10m).

A cette liste s'ajoutent deux élèves catégorie « cadet » : Adèle DUMAINI et Mélissa SAVOLDELLI sélectionnées discipline carabine pour participer au Championnat de France.

Excellente année sportive 2007 – 2008 Régionale et Nationale...

POUSSINS - BENJAMINS - MINIMES				REGIONAL	ADMIS AU FRANCE
Nom, Prénom	Catég.		Discipline		
CONIL Clément	BENJAMIN	GARCON	- Carabine -	3ème	
PRADINES Florent	BENJAMIN	GARCON	- Carabine -	27ème	
PROVOST Clarisse	BENJAMIN	FILLE	- Carabine -	3ème	
DUMAS Alexis	MINIME	GARCON	- Carabine -	2ème	FRANCE
ESTANOS Emma	MINIME	FILLE	- Carabine -	5ème	
ESTANOS Alix	POUSSIN	FILLE	- Carabine -	3ème	FRANCE
GOMEZ Judith	POUSSIN	FILLE	- Carabine -	5ème	
PEGLI Dorian	POUSSIN	GARCON	- Carabine -	17ème	
CONIL Clément	BENJAMIN	GARCON	- Pistolet -	3ème	
GOMEZ Judith	POUSSIN	FILLE	- Pistolet -	2ème	
PEGLI Dorian	POUSSIN	GARCON	- Pistolet -	2ème	

Pour le 38 T.S.M. Alain ROBERT Commission Communication novembre 2008

N'hésitez pas à me contacter : 05-61-86-75-50 – mail : alain.robertna@wanadoo.fr ou 38tsm@orange.fr

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/38tsm/>

Marie Labarthe. une profession originale.

Depuis cinq ans déjà, Marie Labarthe, exerce dans notre commune la profession de biographe privée et généalogiste.

Passionnée par le vécu, elle transcrit les mémoires de nos contemporains pour les offrir aux générations futures. Ce sont autant de témoignages de personnes ordinaires ou d'entreprises qui sont ainsi pérennisés sous différentes formes. Livre, album, film vidéo ou DVD interactif, elle personnalise ses travaux en fonction des attentes de ses clients.

La généalogie participe elle aussi à l'ancrage dans le temps et l'espace. Elle permet d'explorer les racines familiales, de faire ressurgir des ancêtres, des cousins perdus de vue. Là encore, Marie Labarthe propose des supports variés et originaux, comme la réalisation d'un arbre généalogique interactif sur DVD.

« Exercice de mémoire indispensable à la construction de racines familiales fortes pour certains, exutoire parfois, mode de transmission d'un héritage culturel ou cadeau original pour d'autres, chacun (s'y) trouve (selon) ce qu'il cherche... », affirme Marie.

Et comme on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même, elle vous propose de plus amples informations sur ce métier original sur son site internet : www.biographe-genealogiste.com.



Marie, ses outils et quelques unes de ses productions.

Article publié au mois de novembre dans la Dépêche par la correspondante locale pour Mérenvielle, Laure Salès. Pour la contacter et faire connaître activités, portraits ou événements locaux : lauresales@wanadoo.fr ou 06 82 22 21 19.



Assemblée Municipale des Jeunes de MERENVIELLE

Depuis la rentrée des classes, l'AMJ propose à tous les jeunes qui s'ennuient chez eux le samedi matin de venir jouer dans la salle des jeunes de Mérenvielle. Chacun peut venir avec ses jeux de sociétés et amener ses copains. De 8 à 16 ans vous êtes tous les bienvenus. Cela se passe le 2^{ème} samedis matin de chaque mois, de 10 heures à midi.

Les autres activités et projets de l'AMJ n'ont pas cessé pour autant. Elles se déroulent à la fin de la 4^{ème} semaine du mois ; soit le samedi matin de 10 h à midi, soit le vendredi soir à partir de 19h30, autour d'un pic-nic commun.

Le groupe est maintenant divisé en 2 tranches d'âge : les 8/12 ans et les 12/16 ans, pour répondre aux attentes de chacun.

Les idées ne manquent pas, nous n'attendons plus que toi



Renseignements auprès de l'Association Culture et Loisirs : Claire au 06 18 91 13 42
ou Anne-Sophie 06 25 72 46 16



Cours de peinture avec Fiona Forbes

Nous sommes un petit groupe de femmes, anglaises et françaises. Notre objectif est d'apprendre les techniques du dessin et de la peinture dans une ambiance amicale, de rencontrer de nouveaux amis et de parler français et anglais !

Nous nous rencontrons les **jeudis matins, de 10h00 à 13h00** à la Salle des Fêtes de Mérenvielle.

Quand il fait beau, nous travaillons à l'extérieur aux alentours de Mérenvielle.

Il y a un sujet différent à chaque séance ; il y a une démonstration et une explication par Fiona et chaque personne fait un travail individuel.

C'est ouvert à tous. Le règlement est de 10 €/séance.

Merci de contacter Fiona Forbes au 05 61 86 12 53



SAMEDI 6 DECEMBRE 2008

**JOURNEE DEGUSTATION
SALLE MUNICIPALE
DE MERENVIELLE**

- ⇒ Le Saumon sauvage d'Alaska
- ⇒ Les vins blancs de Madiran
- ⇒ Le vin blanc de Saint Lannes
- ⇒ Le champagne Bauser
- ⇒ Les huîtres de Marseillan

Messieurs MANNONI Jean-Pierre et MILHES Francis vous invitent, toute la journée à cette dégustation

Pépinière Duval

Rabailly
31530 Mérenvielle
Tél. 06.85.02.83.54
Visite à la pépinière sur rendez-vous.



Les cactus

Il produit un grand choix de cactées et succulentes d'origines diverses. Sa méthode de culture respecte le cycle végétatif naturel de chaque plante préservant ainsi son caractère rustique et florifère. Pour les rocailles extérieures il recherche les espèces résistantes aux températures inférieures à -5°.

Les bambous

Cette plante magnifique permet de nombreux usages : haie brise-vent, écran visuel, refuge pour les oiseaux, stabilisation de talus, matériau (tuteur, piquet ou décoration). Savez-vous que les jeunes pousses sont délicieuses ?

Il produit une trentaine de variétés choisies pour leur résistance au vent d'autan. Ces bambous ont la particularité une fois implantés de supporter la sécheresse.

<p>ESPACE BIEN-ETRE <i>Centre Equinoxe</i> 38 avenue de Lombez 31300 TOULOUSE</p> <p>Massages énergétiques Chinois</p> <p>Massages détente aux huiles essentielles</p> <p>Equilibrage énergétique des Méridiens</p> <p><small>Sur R.D.V. 05 61 06 44 15 et 06 20 24 95 08</small></p>		<p style="text-align: center;">ESPACE BIEN - ETRE</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 70%;"> <p>Massage énergétique Chinois <i>Action profonde sur les muscles du dos et redonne le tonus</i></p> </td> <td style="width: 30%; text-align: right;"> <p>Durée 40 minutes 28 €</p> </td> </tr> <tr> <td> <p>Massage complet aux huiles essentielles <i>Détente globale du corps, douceur et relaxation</i></p> </td> <td style="text-align: right;"> <p>Durée 1 heure 35 €</p> </td> </tr> <tr> <td> <p>Massage avec Equilibrage énergétique <i>Méthode Touch for Health, enlève les tensions, et rétablit l'énergie dans les méridiens</i></p> </td> <td style="text-align: right;"> <p>Durée 1 heure 35 €</p> </td> </tr> </table> <p style="text-align: center;"><small>Sur R.D.V. 05 61 06 44 15 et 06 20 24 95 08</small></p>	<p>Massage énergétique Chinois <i>Action profonde sur les muscles du dos et redonne le tonus</i></p>	<p>Durée 40 minutes 28 €</p>	<p>Massage complet aux huiles essentielles <i>Détente globale du corps, douceur et relaxation</i></p>	<p>Durée 1 heure 35 €</p>	<p>Massage avec Equilibrage énergétique <i>Méthode Touch for Health, enlève les tensions, et rétablit l'énergie dans les méridiens</i></p>	<p>Durée 1 heure 35 €</p>
<p>Massage énergétique Chinois <i>Action profonde sur les muscles du dos et redonne le tonus</i></p>	<p>Durée 40 minutes 28 €</p>							
<p>Massage complet aux huiles essentielles <i>Détente globale du corps, douceur et relaxation</i></p>	<p>Durée 1 heure 35 €</p>							
<p>Massage avec Equilibrage énergétique <i>Méthode Touch for Health, enlève les tensions, et rétablit l'énergie dans les méridiens</i></p>	<p>Durée 1 heure 35 €</p>							